



QUESTIONS DIVERSES

CAPD du vendredi 9 février 2018

RELATIONS COLLÈGUES ET HIÉRARCHIE

- **Comment les éventuelles victimes de mesure de carte scolaire en RPI à l'issue du CTSD du 25 janvier vont-elles être informées ? Nous rappelons qu'une fermeture est décidée sur un niveau d'enseignement. Les maires ne doivent être consultés que sur l'implantation.**

Réponse de l'IA-DASEN : Notre DASEN énonce le droit des maires, qui est incontournable. Le degré de persuasion de l'IA est parfois faible... Selon notre administration, c'est un problème plus technique qu'idéologique : il n'y a pas de possibilité dans le logiciel de cocher la case primaire, elle n'existe pas... La DASEN rappelle que les enseignants doivent être en capacité d'enseigner à différents niveaux. Les victimes seront informées par courrier.

L'avis du SNUipp-FSU 77 : Que de problèmes en Seine-et-Marne sont dus à des problèmes techniques. Nous proposons pour la prochaine épreuve de philosophie au BAC le sujet suivant : « La technique libère-t-elle l'homme ou l'aliène-t-il ? ».

Pour la polyvalence des collègues, il ne s'agit pas ici de capacité à enseigner de la PS au CM2, mais du respect des choix des collègues lors du mouvement !

- **Quelles seront les modalités d'intégration des instituteurs dans le corps des PE à cette rentrée 2018 ?**

Réponse de l'IA-DASEN : Une liste d'aptitude sera élaborée comme les années précédentes.

- **Nos collègues reçoivent actuellement les premières réponses au sujet des demandes de renouvellement de détachement. Les réponses sont plurielles. Pouvez-vous nous indiquer les critères que vous adoptez pour répondre à nos collègues?**

Réponse de l'IA-DASEN : Les collègues ne reçoivent qu'un avis. Beaucoup de demandes proviennent de l'étranger avec des collègues en détachement à l'AEFE.

La DASEN émet un avis négatif pour les multi renouvellements, de façon à privilégier le départ de nouvelles personnes. La DASEN établit une distinction entre les personnes installées sur place avec conjoint local et ceux qui changent tout le temps de pays. Des pressions extérieures obligent la DASEN à revenir sur ses positions et à accepter certains détachements, au détriment du départ de nouveaux collègues. Ce n'est pas une situation de droit. Suite à des recours, il y a eu des réponses positives.

L'avis du SNUipp-FSU 77 : Nous demandons à ce que les critères de renouvellement soient lisibles pour tous les collègues.

- **Nous nous interrogeons sur les modalités de compensation suite à la hausse de la CSG. Nos collègues ont pu constater des différences importantes entre leur salaire de décembre 2017 et celui de janvier 2018 en dépit d'un discours gouvernemental assurant une compensation totale faute d'un gain de pouvoir d'achat.**

Exemple :(sans prise en compte pension et MGEN)

- un collègue PE au 6ème échelon a une perte de 7,07 euros
- un collègue PE au 10ème échelon a une perte de 6.08 euros
- une collègue PEHC 4ème échelon a une perte de 0.02 euros

Réponse de l'IA-DASEN : La Secrétaire Générale annonce la hausse de la Pension civile et de la MGEN et va interroger la DFIP sur ce sujet.

L'avis du SNUipp-FSU 77 : Le SNUipp-FSU regrette que le plus petit échelon perde le plus... Quelle remise à plat pour pouvoir répondre aux questions des collègues ?

- Nos collègues PMQC s'interrogent sur leur avenir. Le directeur-riche répartit les élèves et les moyens d'enseignement après avis du conseil des maitres. Pour les collègues actuellement PMQC en REP et REP+, il est nécessaire de clarifier les missions futures avant les opérations du mouvement.

Réponse de l'IA-DASEN : Une réunion est prévue pour vendredi matin prochain afin de répondre à toutes leurs questions et d'informer les collègues avant le mouvement.

CARRIERE

- *Le protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique prévoit entre autres que " chaque employeur public engagera une réflexion sur les raisons qui peuvent limiter les promotions ou les avancements des femmes. " Pouvez-vous nous préciser si et de quelle façon la DSDEN a engagé cette réflexion dans le cadre de l'avancement d'échelon qui figure à l'ordre du jour de la présente CAPD ou celui de l'avancement de grade des CAPD des 8 mars et 12 juin 2018 ?*

Réponse de l'IA-DASEN : C'est prévu ! Les circulaires nationales demandent de faire attention à la parité dans le corps. A la prochaine CAPD, les données chiffrées seront apportées sur les 7^{ème} et 8^{ème} échelon.

- Etes-vous en mesure de nous préciser suivant quelles modalités se déroulera la CAPD prévue le 8 mars prochain au sujet de l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle ? Quelles dispositions particulières avez-vous prévues en ce qui concerne l'envoi des documents préparatoires à cette CAPD ?

Réponse de l'IA-DASEN : Nous n'avons pas de vision globale.

DIVERS

- Le maire de Chelles a décidé l'installation de caméras dans les gymnases de sa commune. Nous souhaitons connaître la nature des réponses apportées à nos collègues lorsque ces derniers occupent les installations municipales pendant le temps scolaire.

Réponse de l'IA-DASEN : C'est possible dans le 2nd degré. Ce qui est encadré c'est les modalités de regard des images. La véritable question est : A-t-on besoin de caméra quand on sait qui est le responsable ?

L'avis du SNUipp-FSU 77 : Nous dénonçons une « surenchère » de la part des maires. L'école est instrumentalisée et cela devient un enjeu récurrent.

- Quel est le nombre d'exercice(s) PPMS obligatoire(s) à réaliser au cours de l'année scolaire 2017-2018 ?

Réponse de l'IA-DASEN : Sont obligatoires les procédures incendie ainsi que deux PPMS obligatoires (Attentat intrusion + risque majeur).